



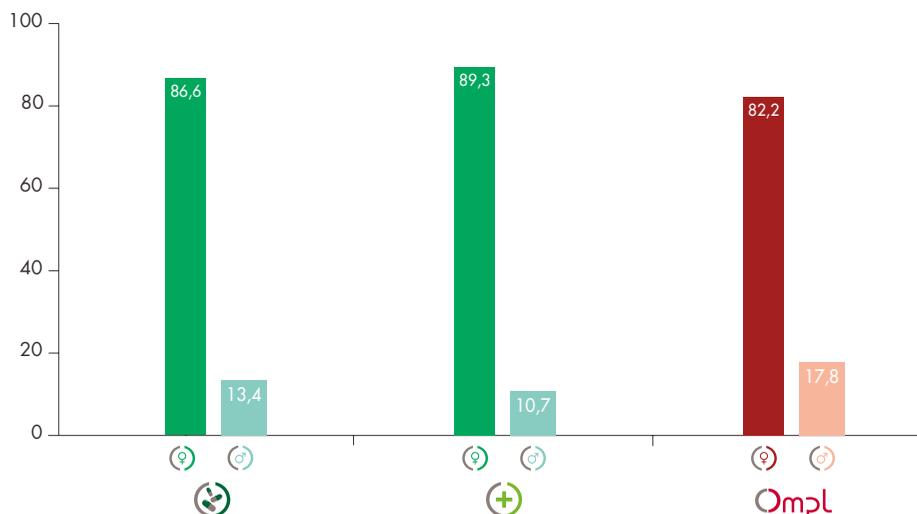
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 86,6 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (89,3 %).

Répartition des salariés par genre (%)



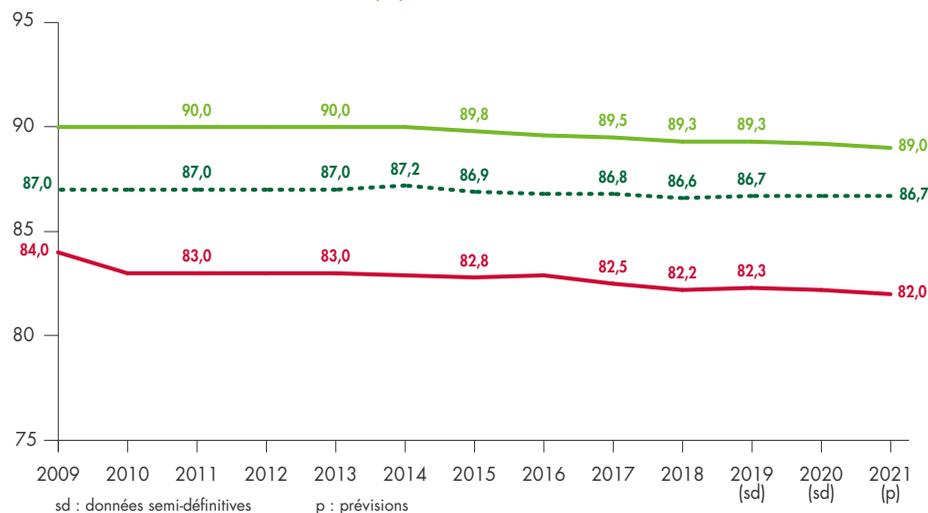
Source : Insee, DADS 2018.



### STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu jusqu'en 2018. Elle oscille entre 86,6 % et 87,2 %. Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.

Secteur santé

Branche professionnelle

Pharmacie d'officine



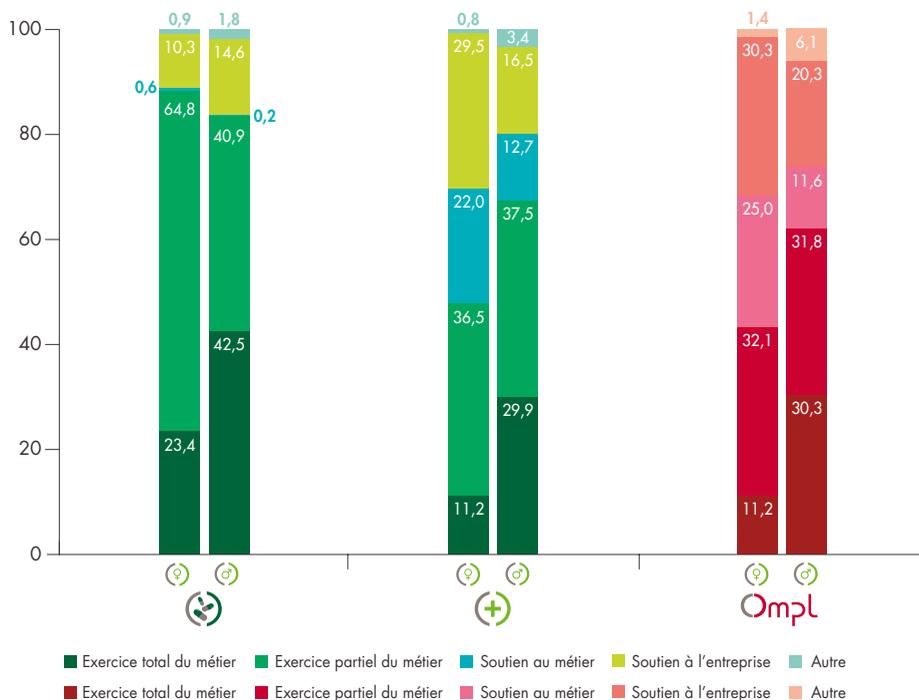
## MÉTIERS DÉPENDANT DU GENRE

Les emplois de la branche sont en prise directe avec le métier de l'entreprise (exercice total ou partiel du métier par les salariés).

Néanmoins, un effet du genre existe :

- parmi les salariés exerçant la totalité du métier (quasi exclusivement des pharmaciens adjoints) 23,4 % sont des femmes et 42,5 % des hommes ;
- parmi les salariés exerçant partiellement le métier (très majoritairement des préparateurs en pharmacie) 64,8 % sont des femmes et 40,9 % des hommes.

## Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).

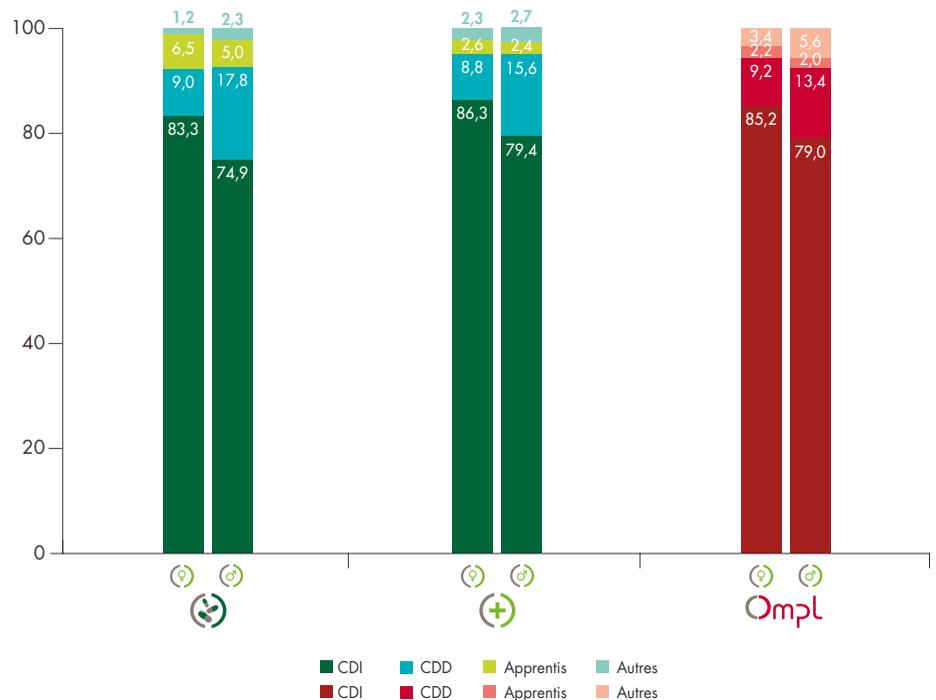


### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

### Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



### MOINS DE SALARIÉS EN CDI

Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI tend à reculer chez les femmes comme chez les hommes.

Le taux de CDD tend à augmenter pour les deux genres.

### Évolution de la répartition des salariés par genre et type de contrat de travail 2016-2018 en points

	⚖️		+		Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	↓ - 0,3	↓ - 0,4	↓ - 0,1	↑ + 0,4	↓ - 0,4	↓ - 0,3
CDD	↔ 0,0	↑ + 0,9	↓ - 0,1	↓ - 0,1	↑ + 0,2	↑ + 0,4
Apprentis	↑ + 0,3	↓ - 0,5	↑ + 0,2	↔ 0,0	↑ + 0,1	↓ - 0,1
Autres	↔ 0,0	↔ 0,0	↔ 0,0	↓ - 0,3	↑ + 0,1	↑ + 0,1

Source : Insee, DADS 2016-2018.



## SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (89,1 %) et atteint un minimum pour les DOM (81,7 %).

## Taux de féminisation par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	89,0	91,1	82,9
Bourgogne-Franche-Comté	88,3	90,5	85,7
Bretagne	88,5	90,3	82,8
Centre-Val de Loire	87,9	90,4	84,8
Corse	86,7	88,1	81,2
DOM	81,7	86,6	81,9
Grand Est	87,7	90,5	85,1
Hauts-de-France	86,6	88,0	82,3
Île-de-France	82,2	86,1	76,7
Normandie	87,9	90,2	84,4
Nouvelle-Aquitaine	87,9	90,5	83,8
Occitanie	87,0	89,3	83,7
Pays de la Loire	89,1	91,9	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	86,3	88,9	83,8
Ensemble	86,6	89,3	82,2

Source : Insee, DADS 2018.